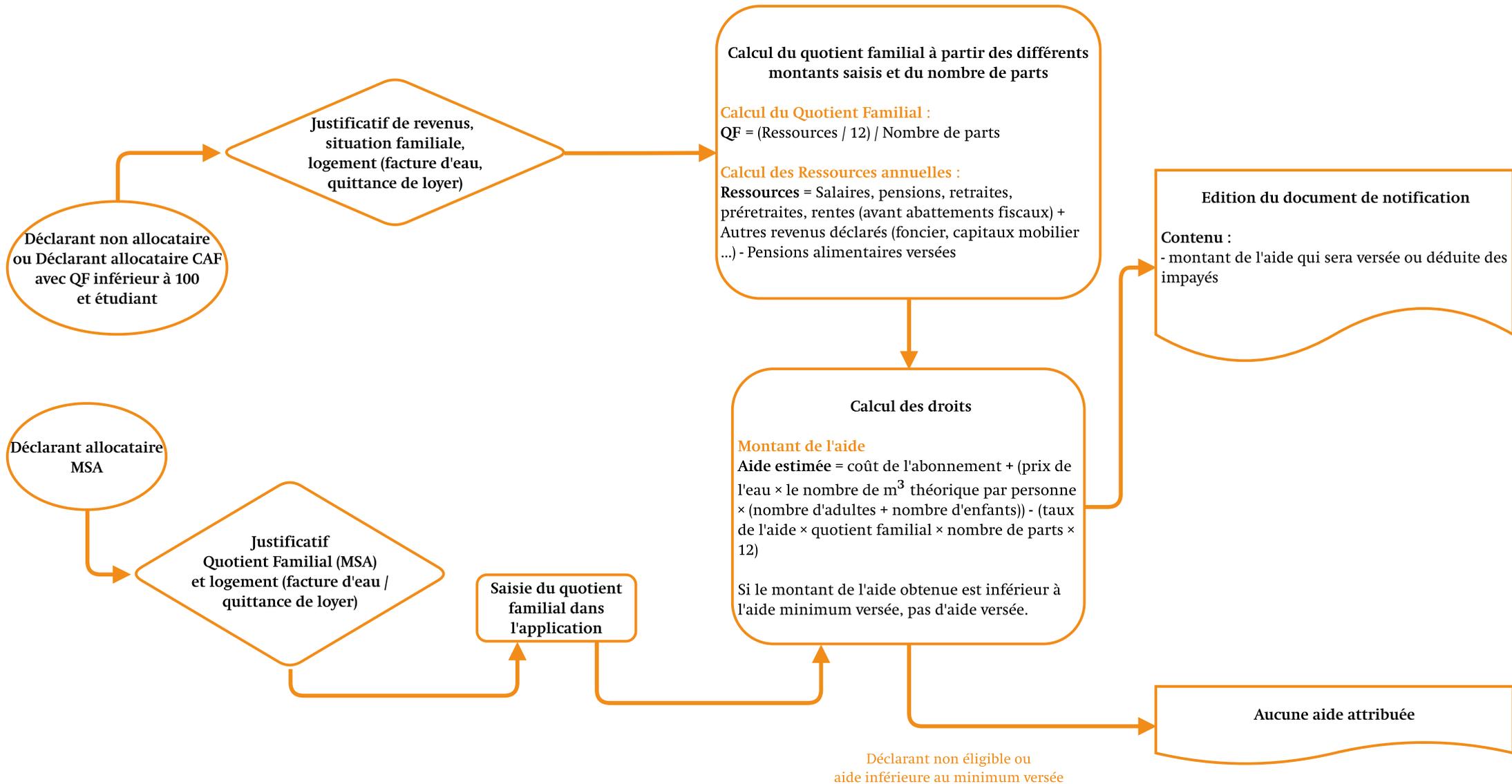


TARIFICATION SOCIALE DE L'EAU

Comment fonctionne l'algorithme ?

Nantes Métropole a développé un algorithme qui détermine l'éligibilité à une aide pour l'eau potable. Cet algorithme concerne le volet déclaratif de la tarification sociale de l'eau qui cible des bénéficiaires très spécifiques. Le calcul de cette aide tient compte des revenus du foyer et de la composition familiale. Les usagers effectuent leur demande en mairie. Les agents recueillent leurs pièces justificatives et saisissent les informations requises par l'algorithme dans un logiciel développé par Nantes Métropole (logiciel Deltas). Les usagers sont immédiatement notifiés du résultat par l'agent en mairie.

Pour plus d'informations : metropole.nantes.fr/tarification-eau, eservices.nantesmetropole.fr/eau/commencer-simuler-droits-aide-eau, data.nantesmetropole.fr



Précisions :

Les ménages éligibles à la tarification sociale de l'eau sont :

- les foyers dont le coût de consommation de 30m³ par personne et par an représente plus de 3% des revenus du foyer
- les foyers payant l'eau via une facture d'eau ou dans les charges locatives
- les foyers dont la résidence principale est située dans l'une des 24 communes de la métropole